

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JANVIER 2021 à 20H00

ORDRE DU JOUR :

- Droit de préemption urbain
- Choix du site internet
- Achat terrain de Mme Regard
- Devis Eiffage
- Questions diverses

- **Présent(e)s** : Mesdames Marie-Christine CHEVRIER, Françoise SPANNENTE, Audrey CAPELLA, Alexandra AUGUSTE, Brigitte PULCINI.
- Messieurs Jean-Pierre HUMBERT, Philippe PETIT, Philippe CORNET, Jacques AMBRE, Daniel COLL, Bertrand GRIMAULT.
- **Procuration** : Mme Anne HOARAU donne procuration à Mme Brigitte PULCINI et M. Sébastien CAULT à Philippe PETIT
- **Absents excusés** : A. CALLENS et A. L'HERBETTE
- **Secrétaire de séance** : Mme A. AUGUSTE
- **Date de la convocation** : Le 18 janvier 2021

• **Droit de préemption urbain**

- 1- Vente Emeriat / Maire - Rousseaux – Taillis - parcelle cadastrée AD 231 de 583 m² pour 4 000,00€ - Les Corrières : Pas d'exercice du droit de préemption à l'unanimité.
- 2- Vente BRUNET ECO /M. DALLA PALMA Teddy et Mme BOIRON Laura - Terrain à bâtir - parcelle cadastrée AD 442 de 681 m² pour 79 000,00 € Lot n°8 Lot. Le Rivage de l'Ain : Pas d'exercice du droit de préemption à l'unanimité.
- 3- Vente RC Foncier/M.et Mme MICHAUD Florent - Terrain à bâtir- parcelle cadastrée AD 421 de 126 m² et AD 430 de 276 m² (402 m²) pour 78 600,00€ - lot n°5- Lot le jardin des Elfes : Pas d'exercice du droit de préemption à l'unanimité.
- 4- Vente BRUNET ECO /M.et Mme Mickaël GUNER - Terrain à bâtir - parcelle cadastrée AD 438 de 681 m² pour 103 000,00 € Lot n°4 Lot. Le Rivage de l'Ain Pas d'exercice du droit de préemption à l'unanimité.
- 5- Vente M.LANGLOIS Eric / Mme REYBARD Céline – Maison 100 m² - parcelle cadastrée AC 14 de 954 m² pour 212 000,00 € Pas d'exercice du droit de préemption à l'unanimité.

• **Choix du site internet**

Monsieur Jacques Ambre explique que la commission Communication s'est réunie le 9 janvier 2021, pour étudier les propositions des trois entreprises qui ont répondu à notre demande de prestations pour la refonte du site internet de la commune : IO NETWORK, Open Yama, Emergence graphique.

Le site internet de la commune est vieillissant, il date de 2004. La volonté est d'avoir un site plus interactif, un renouvellement de son design. Les trois entreprises nous ont transmis des offres avec différentes options. Monsieur Jacques Ambre propose de retenir la solution d'Emergence graphique pour un montant de 4196 € H.T.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Emergence graphique

Adopté à l'unanimité

• **Achat terrain de Mme Regard**

Monsieur le maire explique que le terrain appartenant à Mme Regard est en vente. Il s'agit de la parcelle cadastrée AC 214 de 453 m² située au-dessus du parking de l'école. Le terrain est vendu séparément de la

maison.

Le prix de vente du terrain est fixé à 59 000,00 €. C'est une parcelle qui a un emplacement stratégique, pouvant permettre la construction d'un parking.

Monsieur le maire propose que la commune l'achète pour un montant maximum de 59 000€.

Adopté à 12 voix pour et une voix contre.

• **Devis Eiffage**

Monsieur le maire a demandé à l'entreprise Eiffage des devis pour la réfection des nids de poule sur divers secteurs de la commune, notamment au Mas Moiroux.

L'entreprise Eiffage nous a transmis un devis d'un montant de 2 350 €.

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer ce devis.

Adopté à l'unanimité

Restaurant des Mas

Monsieur le maire explique que compte tenu de la situation sanitaire qui ne permet pas l'ouverture des restaurants, il propose que la commune ne demande pas le versement du loyer au Restaurant des Mas et ce depuis le mois de novembre 2020.

Adopté à l'unanimité

• **Questions diverses**

- Monsieur le maire fait le point sur les travaux du hangar communal. Les travaux de charpente sont terminés.
- Les travaux assainissement pour les nouveaux lotissements (Le jardin des Elfes et le rivage de l'Ain 3), sont terminés depuis une semaine. La mise en service du poste de refoulement est prévue avant fin février.
- Monsieur le maire précise qu'il a rencontré la responsable du Patrimoine du Conseil Départemental et l'architecte des Bâtiments de France pour étudier la demande de subvention relative aux travaux de rénovation du monument aux morts.
- Mme Françoise Spannente explique qu'une rencontre a eu lieu avec des élus de Chatillon La Palud pour évoquer les besoins de nos deux communes en matière de garde d'enfants. Le nombre d'assistantes maternelles diminue alors que l'on aura de nouvelles demandes dans les années à venir et la création d'une crèche doit être étudiée.

La séance est levée à 20h58.

Le Maire,

Jean-Pierre Humbert